

COMMUNAUTE URBAINE DE BORDEAUX

----- EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL DE COMMUNAUTE -----

Séance du 17 décembre 2010
(convocation du 6 décembre 2010)

Aujourd'hui Vendredi Dix-Sept Décembre Deux Mil Dix à 09 Heures 30 le Conseil de la Communauté Urbaine de BORDEAUX s'est réuni, dans la salle de ses séances sous la présidence de Monsieur Vincent FELTESSE, Président de la Communauté Urbaine de BORDEAUX.

ETAIENT PRESENTS :

M. FELTESSE Vincent, M. JUPPE Alain, M. DAVID Alain, M. CAZABONNE Alain, M. BENOIT Jean-Jacques, M. BOBET Patrick, Mme BOST Christine, M. BRON Jean-Charles, Mme CARTRON Françoise, M. CHAUSSET Gérard, Mme CURVALE Laure, M. DUCHENE Michel, M. DUPRAT Christophe, M. FAVROUL Jean-Pierre, Mme FAYET Véronique, M. FLORIAN Nicolas, M. FREYGEFOND Ludovic, M. GAÜZERE Jean-Marc, M. GELLE Thierry, M. GUICHARD Max, M. HERITIE Michel, Mme ISTE Michèle, M. LABARDIN Michel, M. LABISTE Bernard, M. LAMAISON Serge, Mme LIRE Marie Françoise, M. OLIVIER Michel, M. PIERRE Maurice, M. PUJOL Patrick, M. ROSSIGNOL Clément, M. SAINTE-MARIE Michel, Mme DE FRANCOIS Béatrice, M. SOUBIRAN Claude, M. TOUZEAU Jean, M. TURON Jean-Pierre, Mme LACUEY Conchita, M. MAURRAS Franck, M. SOUBABERE Pierre, M. AMBRY Stéphane, M. ANZIANI Alain, Mme BALLOT Chantal, M. BAUDRY Claude, Mme BONNEFOY Christine, M. BONNIN Jean-Jacques, M. BOUSQUET Ludovic, Mme BREZILLON Anne, M. BRUGERE Nicolas, Mme CAZALET Anne-Marie, M. CAZENAVE Charles, M. CHARRIER Alain, Mme CHAVIGNER Michèle, Mme COLLET Brigitte, Mlle COUTANCEAU Emilie, M. DANJON Frédéric, M. DAVID Jean-Louis, M. DAVID Yohan, Mme DELATTRE Nathalie, M. DELAUX Stéphan, Mlle DELTIMPLE Nathalie, Mme DESSERTINE Laurence, Mme DIEZ Martine, M. DOUGADOS Daniel, M. DUART Patrick, M. DUBOS Gérard, M. DUCASSOU Dominique, M. DUPOUY Alain, M. EGRON Jean-François, Mlle EL KHADIR Samira, Mme EWANS Marie-Christine, Mme FAORO Michèle, M. FEUGAS Jean-Claude, Mme FOURCADE Paulette, M. GALAN Jean-Claude, M. GARNIER Jean-Paul, M. GUICHEBAROU Jean-Claude, M. GUICHOUX Jacques, M. GUILLEMOTEAU Patrick, M. GUYOMARC'H Jean-Pierre, Mme HAYE Isabelle, M. HURMIC Pierre, M. JOANDET Franck, M. JOUBERT Jacques, M. LAGOFUN Gérard, Mme LAURENT Wanda, M. LOTHAIER Pierre, M. MANGON Jacques, M. MAURIN Vincent, Mme MELLIER Claude, M. MERCIER Michel, M. MILLET Thierry, M. MOULINIER Maxime, Mme NOEL Marie-Claude, M. PAILLART Vincent, Mme PARCELIER Muriel, M. PENEL Gilles, M. PEREZ Jean-Michel, Mme PIAZZA Arielle, M. QUERON Robert, M. RAYNAL Franck, M. RAYNAUD Jacques, M. REIFFERS Josy, M. RESPAUD Jacques, M. ROBERT Fabien, M. ROUYEYRE Matthieu, Mme SAINT-ORICE Nicole, M. SIBE Maxime, M. SOLARI Joël, Mme TERRAZA Brigitte, Mme TOUTON Elisabeth, M. TRIJOLET Thierry, Mme WALRYCK Anne.

EXCUSES AYANT DONNE PROCURATION :

M. BENOIT Jean-Jacques à M. DUBOS Gérard à partir de 12 h 00
Mme CARTRON Françoise à M. HERITIE Michel jusqu'à 09 h 50
Mme CURVALE Laure à M. CHAUSSET Gérard jusqu'à 11 h 20
M. CAZABONNE Didier à M. CAZABONNE Alain
M. FREYGEFOND Ludovic à M. LABISTE Bernard à partir de 11 h 10
M. GAUTE Jean-Michel à M. GAÜZERE Jean-Marc
M. LABARDIN Michel à Mme CHAVIGNER Michèle jusqu'à 09 h 55
Mme LIRE Marie-Françoise à M. CAZENAVE Charles à partir de 11 h 50
M. PIERRE Maurice à M. SOUBABERE Pierre jusqu'à 09 h 50
M. ASSERAY Bruno à M. HURMIC Pierre
Mme CAZALET Anne-Marie à Mme COLLET Brigitte jusqu'à 09 h 50

M. COUTURIER Jean-Louis à Mme LACUEY Conchita
Mlle DELTIMPLE Nathalie à M. MOULINIER Maxime à partir de 11 h 00
M. EGRON Jean-François à Mme FAORO Michèle à partir de 11 h 10
M. JOANDET Franck à M. ROSSIGNOL Clément jusqu'à 11 h 45
M. JUNCA Bernard à M. BOBET Patrick
M. MAURIN Vincent à Mme MELLIER Claude à partir de 11 h 35
M. MOGA Alain à M. GUYOMARC'H Jean-Pierre
M. POIGNONEC Michel à M. PUJOL Patrick
M. QUANCARD Denis à M. DUCASSOU Dominique
M. RESPAUD Jacques à Mme DIEZ Martine jusqu'à 11 h 00
M. SENE Malick à M. DAVID Alain

LA SEANCE EST OUVERTE

**Réalisation de la troisième phase du tramway de l'agglomération bordelaise -
Ligne C - Franchissement des installations ferroviaires à Bègles - Travaux
connexes - Convention d'étude avec la SNCF - Décision - Autorisation.**

Monsieur CHAUSSET présente le rapport suivant,

Mesdames, Messieurs

Par délibération n°2009/0708 en date du 6 novembre 2009, le Conseil de Communauté a arrêté le dossier définitif du projet du développement du réseau de transports en commun, il comprend notamment l'extension des lignes A, B et C.

L'extension de la Ligne C, au Sud, emprunte le pont routier de Birambits qu'il sera nécessaire d'élargir, du côté Nord pour permettre la circulation du tramway en voie double ainsi que celle des voitures, également à double sens de circulation. Le pont franchit 6 voies ferrées assurant, entre autres, la liaison-Bordeaux Sète et l'accès au triage d'Hourcade dans le secteur de la gare de Bègles.

Ce franchissement est réalisé sous maîtrise d'ouvrage de la Communauté urbaine. Toutefois, le doublement du pont nécessite des études particulières induites par la construction de ce passage supérieur franchissant le Réseau Ferré National décrit ci-dessus, tant pour la phase travaux que pour les conditions d'exploitation ultérieures.

Il est donc proposé un projet de convention confiant à la SNCF la réalisation de ces études portant principalement sur les points suivants :

- Faisabilité des travaux par rapport à l'exploitation ferroviaire projetée,
- Impact des travaux sur le trafic,
- Etude et estimation des travaux connexes
 - définitions de l'ensemble des travaux sur caténaires,
 - études de mesures de protection électrique à réaliser.

Le montant des études est estimé à 45 720,50 euros hors taxes.

Durée : le délai de réalisation de ces études est fixé à 7 mois à compter de la date de notification de la convention.

Ceci étant exposé, il vous est demandé, Mesdames, Messieurs, de bien vouloir si tel est votre avis, adopter les termes de la délibération suivante :

Le Conseil de Communauté,

VU la délibération n°2009/0708 du 6 novembre 2009 arrête tant le dossier définitif du projet ;

VU le tracé de l'extension de la ligne C « sud », franchissant le Réseau Ferré par le pont de Birambits à Bègles ;

VU la loi 97-135 du 13 février 1997 portant création de l'établissement public Réseau Ferré de France ;

VU le décret n°97-444 du 5 mai 1997 et notamment son article 6 précisant les rapports entre RFF et la SNCF pour les questions relatives à la sécurité ;

VU le Code des Marchés Publics et notamment son article 3-2 ;

Entendu le rapport de présentation,

CONSIDERANT que la circulation du tramway sur le pont de Birambits entraîne l'élargissement de l'ouvrage ce qui nécessite la réalisation d'études particulières pour l'exploitation du Réseau Ferré National.

DECIDE

ARTICLE 1 :

Le Conseil de Communauté approuve les termes du projet de Convention de financement d'études, ci-annexé.

ARTICLE 2 :

Le Conseil de Communauté autorise Monsieur le Président à signer la convention de financement d'études à intervenir avec la SNCF.

ARTICLE 3 :

Le Conseil de Communauté autorise Monsieur le Président à accomplir toute formalité nécessaire à l'exécution de la présente délibération.

ARTICLE 4 :

La dépense relative aux études à réaliser par la SNCF sera imputée sur les crédits ouverts à cet effet au budget Annexe Transports, Chapitre 20, Compte 20310002 - Programme TW30 – Exercice 2011.

Les conclusions, mises aux voix, sont adoptées à l'unanimité.

Fait et délibéré au siège de la Communauté Urbaine le 17 décembre 2010,

Pour expédition conforme,
par délégation,
le Vice -Président,

**REÇU EN PRÉFECTURE LE
7 JANVIER 2011**

PUBLIÉ LE : 7 JANVIER 2011

M. GÉRARD CHAUSSET